

➔ L'actu du mois :

Tournesol : rendement et qualité sont au rendez-vous.

« Les feux sont au vert pour développer cette culture aux nombreux avantages agronomiques, économiques et environnementaux », estiment Terres Univia et Terres Inovia.

Dans un communiqué commun, Terres Univia et Terres Inovia se félicitent du rendement et de la qualité des graines de tournesol pour 2017. « Avec des rendements qui s'élèvent en moyenne à plus de 27 quintaux par hectare (q/ha), et des pics allant au-delà des 35 q/ha dans la moitié nord de la France, le tournesol confirme son rôle clef pour la diversification des assolements en grandes cultures. Cultivé sur plus de 550 000 ha, le tournesol est la deuxième culture oléagineuse en France. »

« Ces très bons résultats s'expliquent avant tout par les très bonnes implantations relativement précoces observées en 2017 », expliquent-ils. Deux éléments ont joué un rôle déterminant dans ces implantations réussies : la structure du sol et les conditions climatiques favorables au moment du semis. Résultat, des levées rapides et régulières moins sensibles aux ravageurs.

Grâce à un bon enracinement, le tournesol a pu exprimer malgré des conditions estivales très sèches, en particulier dans les secteurs non irrigués, un potentiel supérieur à 20 q/ha. Cette réussite s'explique également par un contexte sanitaire particulièrement sain. Pour Terres Univia et Terres Inovia, le tournesol confirme sa bonne adaptation au territoire français.

« En culture irriguée, la valorisation de l'eau a été très bonne, avec des parcelles régulièrement à plus de 45-50 q/ha, et ce avec des apports d'eau limités », complètent-ils et pourtant la pratique de l'irrigation en tournesol est limitée.

« Le tournesol s'affirme comme la plante pollinifère et mellifère à faible consommation d'intrants et comme culture clef dans les rotations de grandes cultures pour gérer durablement le désherbage, les maladies et ainsi augmenter les rendements des cultures suivantes », ajoutent ces derniers.

C'est aussi la production de graines qui sera en hausse (> 1,5 million de tonnes). Une bonne nouvelle pour l'approvisionnement en graines locales des unités de trituration françaises. Ces graines seront valorisées aussi bien en alimentation humaine, avec la production d'huiles classiques et oléiques, qu'en alimentation animale avec des tourteaux dits Hi-Pro riches en protéines.

Cette augmentation de la production française de tourteaux de tournesol Hi-Pro est un élément déterminant qui va peser face au déficit qui reste encore à plus de 700 000 tonnes d'importation annuelle. « Un engagement collectif fort est indispensable pour développer le tournesol et donc contribuer à notre autonomie en protéines végétales », estiment l'interprofession et l'institut technique.

Sur la campagne de 2017, la marge brute moyenne nationale pourrait être comprise entre 500 et 600 €/ha, avec des variations en fonction de la conduite et du potentiel agronomique des parcelles. En sol profond, où des rendements moyens d'exploitation supérieurs à 35 q/ha ont été régulièrement enregistrés, elle pourra être comprise entre 600 et 1 000 €/ha.

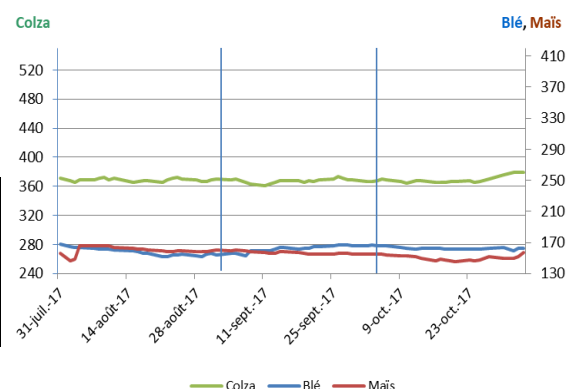
Source : Site internet de La France Agricole / 31 Octobre 2017

Cours des céréales : Le prix du blé et du maïs stagnent, celui du colza augmente.

Selon les données journalières d'ODA (*Offre & Demande Agricole*), CEPROGES vous offre la possibilité de **comparer les prix des céréales & oléagineux N/N-1/N-2** pour septembre.

	Prix au 03/11/2015	Prix au 03/11/2016	Prix au 03/11/2017
Blé	180,25 € / T	162,25 € / T	162 € / T
Maïs	160,75 € / T	164 € / T	157 € / T
Colza	381,50 € / T	395,50 € / T	379,75 € / T

NB : Il s'agit de cotations sur le marché financier Euronext.



Evolution des cours sur les 3 derniers mois.

SOMMAIRE

➔ L'actu du mois

➔ Actualités des cultures, élevages, viticulture, autres

➔ Actualités sociales, juridiques et fiscales

➔ Actualités internationales

➔ Infos CEPROGES





SOMMAIRE

➤ L'actu du mois

➤ Actualités des cultures, élevages, viticulture, autres

➤ Actualités sociales, juridiques et fiscales

➤ Actualités internationales

➤ Infos CEPROGES

Pour plus d'informations, CEPROGES reste à votre disposition.

Contacteur

Baptiste LEFEBVRE

ou

Noémie LIGNOUX

☎ : 02 54 07 98 43

Fax : 02 54 07 00 29

E-mail :

blefevre@ceproges.fr

nlignoux@ceproges.fr

Site web:

<http://www.ceproges.fr>



➤ Actualités des cultures, élevages, viticulture, autres :

Les prix agricoles sont en repli.

Selon l'Insee, les prix agricoles à la production augmentent légèrement sur un an (+ 0,3 %) mais chutent de 1,4 % sur un mois. Entre septembre 2016 et 2017, ils ont progressé de 0,6 %, après une hausse de 1,7 % en août.

« Le prix des céréales baisse encore, de 0,5 % sur un mois après - 4,2 % », annonce l'Insee dans une note d'Informations rapides publiée le 27 octobre 2017. Celui du blé tendre recule de 0,5 % après une chute de 5,8 % en août. Le prix du maïs est quasi stable (+ 0,1 %), celui des oléagineux repart à la baisse (- 1,1 %), le colza notamment (- 0,4 % après + 0,7 %), sous l'effet de l'annonce de baisses de taxes de l'Union européenne sur les importations de biodiesel argentin.

« En septembre 2017, les prix des pommes de terre baissent de 34,0 % sur un an, du fait d'un début de campagne de 2017-2018 en net repli pour celles de conservation », calcule l'Insee. En revanche, les tarifs des fruits frais augmentent de 4,0 % sur un an, grâce aux pommes (+ 5,7 %) et au raisin (+ 19 %). Ceux des légumes frais se redressent (+ 2,5 % sur un an) avec le renchérissement des produits de saison.

Du côté de la viande, la baisse se poursuit avec - 0,6 % en septembre. Elle s'accroît pour les porcins : - 6,3 % sur un mois et - 10,3 % sur un an. « La réduction des débouchés à l'exportation, la faiblesse de la consommation intérieure et la concurrence européenne pèsent sur les cours, estime l'Insee. Les prix des gros bovins continuent d'augmenter (+ 1,6 % et + 8,2 % sur un an) », revenant au niveau de l'automne 2015.

Quant aux prix des consommations intermédiaires, ils accélèrent (+ 0,5 % en septembre après + 0,2 % en août), dépassant de 1,1 % leur niveau de septembre 2016. « Cette nouvelle hausse provient surtout des prix de l'énergie (+ 3,1 % sur un mois) et des engrais et amendements (+ 1,3 %). En revanche, le prix des aliments pour animaux baisse de nouveau (- 0,5 %). »

Source : Site internet de La France Agricole / 30 Octobre 2017

➤ Actualités internationales :

En Nouvelle-Zélande, le prix des terres flambe.

Le prix du foncier agricole néo-zélandais augmente de plus de 10 % chaque année. **Pointés du doigt : les investisseurs étrangers, mais aussi des moyens de contrôle limités.**

Quinze mille euros. C'est le prix moyen d'un hectare agricole en Nouvelle-Zélande, contre 6 000 euros en France. Cette valeur est inattendue pour un territoire grand comme la moitié de l'Hexagone, mais qui ne compte que 4,7 millions d'habitants, et où les prairies occupent les trois quarts de la surface agricole. La progression des prix du foncier agricole depuis 15 ans est tout aussi frappante : + 13 % en moyenne sur cet archipel du Pacifique.

Quel est le moteur de cette hausse ? Zack Dorner, économiste agricole à l'école de commerce Waikato Management School, explique le lien direct avec les profits du secteur : « La valeur des terres agricoles est soumise aux prix du marché mondial, qui ont été élevés sur le long terme pour les produits exportés par la Nouvelle-Zélande, en particulier les produits laitiers. » Une ferme laitière vaut ainsi plus de 20 000 euros l'hectare.

L'autre explication de la hausse du prix des terres tient à leur achat recrudescant par des firmes étrangères. En première ligne, les entreprises chinoises qui investissent dans les exploitations laitières font l'objet de nombreuses critiques.

« L'achat de terres par des étrangers est devenu un sujet politique controversé ces dernières années, et il y a sans aucun doute un éventail d'opinions au sein du milieu agricole », commente Zack Dorner, prudent. Le manque de données officielles alimente les craintes. Il n'y a pas de registre des terres aux mains des étrangers. Autre difficulté, « les montages financiers associent souvent firmes étrangères et firmes néo-zélandaises », explique Ann Brower, professeur à la Lincoln University, spécialisée sur le foncier.

Tout achat de terres doit cependant être approuvé par le bureau des investissements étrangers (OIO). Et les chiffres de l'OIO montrent une accélération des ventes ces dernières années. L'OIO pose néanmoins des conditions avant d'accepter des transactions : par exemple, l'acheteur doit montrer un bénéfice pour le pays (comme créer de l'emploi). Un contrôle jugé pas toujours satisfaisant, car très peu d'investisseurs ont dû rendre leurs terres pour ne pas avoir respecté les conditions.

L'augmentation des prix du foncier est aussi liée à une réalité bien néo-zélandaise cette fois. Il n'existe pas de taxe sur la plus-value foncière. Une règle qui favorise la spéculation foncière, selon Ann Brower. Elle dénonce l'affaire qui secoue actuellement l'île du sud du pays : depuis une vingtaine d'années, près de 400 000 hectares appartenant à la Couronne britannique ont été vendus aux fermiers. Des terres revendues par les nouveaux propriétaires à un prix 493 fois supérieur.

Source : Site internet de La France Agricole / 27 Octobre 2017